




Luc DORAY/MONTREAL

2010-07-09  
11:49

Objet Tr : Consultation sur l'agrandissement du Stade Uniprix - Correction d'une réponse du promoteur

Pour votre information.

*Luc Doray*  
Secrétaire général  
Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe, bur. 1414  
Montréal (Qc) H3A 1X6  
Tél : 514 872-3568  
Télec. : 514 872-2556

 **Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement ...**

----- Réacheminé par Luc DORAY/MONTREAL le 2010-07-09 11:46 -----

CAP Jarry <capjarry@gmail.com>

2010-07-08 17:24

A ocpm@ville.montreal.qc.ca

cc

Objet Consultation sur l'agrandissement du Stade Uniprix - Correction d'une réponse du promoteur

Bonjour.

Nous venons de prendre connaissance des réponses du promoteur aux questions posées par la commission de l'OCPM. Nous désirons apporter un correctif. A la question 3 "Pourquoi ne pas convertir quatre terrains de tennis existants en terre battue au lieu d'en construire quatre nouveaux sur le toit?", le promoteur répond qu'il y a un entretien quotidien d'environ 2 heures pour ces terrains; "sur quatre courts, cela représente plus de 2 800 heures de jeu de moins par année, diminuant du même nombre les heures de jeu pour la population montréalaise." Nous désirons préciser que cette conclusion ne tient que si l'entretien est fait durant les heures pendant lesquelles les joueurs ont accès aux terrains. Si la priorité de l'organisme est de maximiser l'offre, l'entretien pourra être effectué avant ou après les heures d'ouverture, préservant l'offre. Il est même possible, si l'aménagement est bien conçu, que les terrains en terre battue, isolés des autres, demeurent accessibles lorsque les joueurs de tennis sont

privés des terrains intérieurs à cause de l'organisation d'événements non tennistiques (galas, événements corporatifs, concerts, etc.) par Tennis Canada et impliquant la location de l'espace qu'occupent les terrains. De cette manière, l'offre, en nombre d'heures, serait augmentée de quelques centaines d'heures par année. L'effet sur l'offre de terrains intérieurs est donc relié à la planification, à l'organisation et aux priorités de Tennis Canada.

La conversion des 4 terrains intérieurs existants apporte comme avantage les terrains en terre battue nécessaires à l'entraînement des joueurs prometteurs et, aux Montréalais spécifiquement, une diversité de l'offre (plusieurs joueurs non professionnels aiment jouer sur différentes surfaces).

Nous croyons que cette rectification des faits est nécessaire à la réflexion de la commission de consultation.

Bien cordialement,

Michel Lafleur  
Membre du CA

--

La Coalition des amis du parc Jarry - CAP Jarry,

C.P.1 Succ. Youville,  
Montréal QC  
H2P 2V2

[info@parcjarry.org](mailto:info@parcjarry.org)

[www.parcjarry.org](http://www.parcjarry.org)